

Parti  
communiste  
français

commission Santé  
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

septembre 2014

globule  
rouge  
INFO

## PRENDRE L'ARGENT AILLEURS QUE DANS LA POCHE DES SALARIÉ-E-S DES RETRAITÉ-E-S, DES FAMILLES !

**A**près les annonces honteuses du gouvernement qui taxent les familles, d'autres solutions existent pour sauver la sécurité sociale.

Le président vient de déclarer : « Il n'y a pas de plan d'économie qui soit indolore ». Il a totalement raison ! Mais pourquoi est-ce toujours les mêmes qui doivent trinquer ? Pourquoi est-ce toujours sur les familles, les classes moyennes et populaires à qui les efforts sont demandés : réduction du congé parental, diminution de la prime de naissance, baisse de remboursement de médicaments ?

Au nom du libéralisme et de son plan de plus de 21 milliards d'économie ponctionnés sur la protection sociale, le gouvernement casse minutieusement les acquis sociaux, la solidarité nationale. Au nom de son entêtement, et de ses perpétuels reniements, il met en grande difficulté les femmes, notamment les mères isolées, les jeunes couples, les familles.

Ce gouvernement fait le choix de traiter la famille comme des nantis alors qu'il multiplie les cadeaux au patronat et aux grandes fortunes. Il n'hésite pas, avec son Premier ministre, à remettre en cause le droit des femmes et de remettre en cause l'égalité femme/homme. La diminution des prestations sociales atteint donc les couples où les deux personnes travaillent, des femmes seules. L'égalité femme/homme passe par l'augmentation du salaire des femmes tout de suite.

Ce gouvernement fait le choix de diminuer les congés parentaux ! Il sait pourtant que 96 % des

congés parentaux sont pris par les femmes, parce que simplement c'est souvent l'homme qui a le plus grand salaire dans un couple. L'égalité femmes/hommes passe par l'augmentation des salaires des femmes.

Le gouvernement annonce la modification de la prime de naissance. Son montant est de 923 euros par enfant aujourd'hui, qui est réinjecté immédiatement dans l'économie réelle. Le gouvernement souhaite la diviser par trois à partir du deuxième enfant. C'est une absurdité, et une méconnaissance grave de la vie des familles. Privées de cette ressource les familles, cela risque de se traduire par une augmentation des difficultés pour elles.

Le gouvernement annonce l'augmentation de la GCS sur les retraité-e-s. Ce sont plus de 460 000 retraité-e-s qui verront le taux de CGS doublé.

Les communistes proposent bien d'autres mesures pour sauver la sécu ! Il est urgent de renoncer à cette politique dévastatrice pour l'avenir de la France, pour l'industrie nationale, pour la démographie. Une autre politique en mettant en place un plan d'urgence de redressement national, est indispensable. Par exemple, le rapport de la cour des comptes sur la sécurité sociale révèle qu'il y a entre 20,1 à 24,9

**Le capitalisme  
nuit gravement  
à la santé**

milliards d'euros de fraude aux cotisations par les patrons qui ne paient pas ce qu'ils devraient payer aux organismes sociaux. Pourquoi alors ne pas annoncer le renforcement de la lutte contre la fraude patronale en donnant les moyens humains et financiers aux organismes qui y sont chargés en utilisant les dispositifs de la loi quitte à la renforcer si nécessaire. La fraude organisée dépasse le montant du trou de la sécurité sociale, ce serait une mesure de progrès social que de faire respecter la loi.

Dans l'attente d'une vraie justice fiscale, il est possible de mettre à contribution les énormes revenus financiers à hauteur des salaires, cela dégagerait plus de 70 milliards pour la protection sociale. Il est socialement utile de mettre fin aux exonérations de cotisations.

**Jean-Luc Gibelin**  
animateur de la commission  
**Santé/protection sociale**

le  
9 novembre  
au matin  
la Conférence  
nationale du PCF  
sera en ateliers ouverts  
toutes celles et ceux  
qui souhaitent y participer  
y sont les bienvenu-e-s  
rendez-vous halle Dufriche  
à Montreuil

## PERSONNES HANDICAPÉES L'INTÉGRATION DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Un débat s'est déroulé dans l'espace Rhône-Alpes lors de la Fête de l'Humanité. Organisé par l'AMI 73 (*Association de défense des handicapés, malades et invalides*), le débat a permis de redéfinir ce qu'est le handicap, c'est-à-dire essentiellement un statut social qui reconnaît à certaines personnes la difficulté qu'elles rencontrent pour faire certaines choses.

Effectivement, le handicap, qu'on s'obstine à attacher à la personne, est lié à une situation. Une étude concernant les transports en commun urbains d'une ville le montre : une enquête a déterminé le pourcentage de la population handicapée pour monter dans les bus ; l'enquête, reproduite après modification des plateformes d'entrée des bus, a trouvé un chiffre significativement diminué : ceci montre que ce ne sont pas les personnes qui sont handicapées mais les situations qui sont handicapantes.

La question est venue de savoir si les handicapés devaient être considérés comme tout le monde ou s'ils devaient être considérés de façon particulière. La loi de 2005 tend à réintégrer ces personnes dans ce qu'on désigne par « le droit commun » ; l'AMI demande à être reconnu comme différent. La question est vraisemblablement mal posée en ces termes. Une personne handicapée est une personne qui a des difficultés pour réaliser certaines actions ; mais à bien réfléchir, chacun de nous a des capacités et des limitations et elles sont différentes suivant les personnes et leur histoire. La reconnaissance et l'acceptation de la différence se limite-t-elle aux personnes handicapées ? Le problème n'est-il pas la bataille contre toutes les discriminations ?

La situation des personnes travaillant en ESAT a bien sûr été évoquée : ces personnes travaillent dans les conditions du marché avec des rendements, ne sont pas des salariés protégés par un contrat de travail, ils sont difficilement reconnus comme personne.

L'intégration dans le monde du travail est difficile pour toutes les personnes ayant des difficultés de santé. La question du télétravail a été évoquée car elle paraît souhaitable à certaines personnes ayant des maladies invalidantes. Il est surprenant, dans un premier temps, de voir que le télétravail, si souvent mis en avant dans les médias (surtout en période d'épidémie), est presque systématiquement refusé quand c'est demandé pour améliorer la situation de travail des salariés. En fait, les employeurs montrent une crainte de perdre le contrôle de ce que fait leur salarié. Ils utilisent alors tous les prétextes : crainte de jalousie, d'isolement, problème technique...

En conclusion

- Le handicap est une question d'acceptation de l'humanité de la personne avec ses limites ; cela ramène à une question de discrimination.
- Dans le travail, le respect du code du travail qui dit qu'il faut adapter le travail à l'homme et que l'employeur doit tenir compte des capacités de chacun de ses salariés (notamment en raison de son âge ou de son état de santé) rendrait inutile l'existence de quotas de travailleurs handicapés. Malheureusement, la situation actuelle rend les quotas nécessaires comme un moindre mal, au même titre que la loi sur la parité pour les élections.

Nadine Khayi



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
DE LAURENCE COHEN  
SÉNATRICE DU VAL-DE-MARNE  
MEMBRE DU GROUPE COMMUNISTE  
RÉPUBLICAIN ET CITOYEN**

### victoire pour la Maternité des Lilas!

C'est avec une grande satisfaction que je viens d'apprendre que l'ARS renonçait à son projet de transfert de la Maternité des Lilas, à Montreuil.

Après plus de quatre années de luttes acharnées aux côtés du collectif de soutien, pour démontrer l'aberration médicale de ce projet, c'est une très bonne nouvelle pour cette Maternité de renommée et son centre d'interruption volontaire de grossesse! Notre mobilisation et la légitimité de nos arguments ont payé.

**La Maternité des Lilas restera aux Lilas!**

En tant qu'énatrice, je continuerai à être particulièrement attentive à ce que les moyens soient accordés pour la reconstruction de cette maternité, sur place, et pour que la prise en charge des femmes, des couples, des nouveaux-nés soit toujours de qualité.

Cette victoire en appelle d'autres pour tous les établissements de santé, menacés de fermeture ou de restructuration. **En tant qu'élue communiste, je réaffirme plus que jamais notre exigence d'un moratoire sur ces décisions de fermetures contraires à l'intérêt général.**

**Une fois de plus l'unité du mouvement et la mobilisation ont porté leurs fruits. C'est un encouragement pour continuer à lutter**, avec les organisations syndicales, les collectifs de défense des établissements publics de santé, les patients, pour **que notre santé ne soit plus victime des politiques de restrictions budgétaires.**

Paris, le 10 septembre 2014

## CHAMPAGNE ARDENNE **POUSSÉE DE FIÈVRE À VITRY LE FRANÇOIS**

**C**inq cent personnes dans les rues de Vitry le François : cela faisait plus de dix ans que Vitry n'avait pas vu tel rassemblement.

La décision de l'ARS de Champagne Ardenne de fermer la maternité de Vitry le François en début 2015 est d'autant plus insupportable qu'elle ne repose que sur des considérations financières, comme si la naissance était une charge ! Pauvres bébés vitryats, accusés de ruiner l'hôpital !

C'est d'autant plus scandaleux que c'est bien le résultat de la T2A (la tarification à l'activité) avec des choix faits pour qu'une maternité faisant en majorité des accouchements normaux (c'est le cas des maternités de niveau I comme celle de Vitry le François) soit en déficit : ce n'est pas une fatalité, c'est un choix politique !

C'est un choix d'autant plus scandaleux que cela va inquiéter les femmes pendant leur grossesse, avec des risques réels quoique dise la tutelle, car la proximité, c'est la qualité, mais c'est aussi un choix d'autant plus inhumain que dans ce bassin de population malheureusement marqué par le chômage, beaucoup de personnes n'ont pas de moyen de locomotion ! Quid de ces femmes abandonnées par la force des choses par leur famille dans des maternités lointaines !

Le président du conseil de surveillance de cet hôpital, le directeur de l'ARS, la ministre de la Santé doivent entendre l'appel lancé par les Vitryats ! Un appel d'autant plus raisonnable que la fermeture annoncée surchargerait l'activité des hôpitaux de Chalons en Champagne et de St Dizier où les personnels, comme dans tous les hôpitaux de France, malheureusement, travaillent en flux tendu ! C'est d'ailleurs sans doute parce que l'accueil de nouveaux accouchements y est difficile que le directeur de l'ARS a laissé un temps si long entre l'annonce de la fermeture et la date de celle-ci : un délai à mettre à profit pour poursuivre la mobilisation.

Ils étaient là, nombreux sous le soleil. Si le maire de la ville brillait par son absence, d'autres élus étaient là, comme une conseillère régionale PS ainsi que des militant-e-s et des élu-e-s communistes. On notait aussi une présence massive de militants CGT : cette organisation syndicale a bien compris l'urgence à défendre la santé.

La fermeture de la maternité de Vitry le François était déjà annoncée au printemps 2013. Le recul à l'époque devant le début de mobilisation montre bien qu'il est possible de gagner ! La maternité de Vitry le François doit vivre !

Michèle Leflon

### parole d'élus

#### la santé aujourd'hui la dissociation entre les discours et le terrain



par **Patrice Leclerc**  
maire de Gennevilliers,  
conseiller général

**L**a municipalité communiste de Gennevilliers fête ses 80 ans. L'une des premières décisions du maire Jean Grandel en cette année 1934 consista en la création du « dispensaire » de Gennevilliers. Premier maillon d'un long chemin toujours plus important enrichi aujourd'hui de plusieurs centres de santé et de l'espace *Santé-jeunes*.

Cette politique de santé publique est une nécessité renforcée au moment où les inégalités sociales et territoriales de santé ne cessent de progresser et avec elles le renoncement et le report des soins. Notre système de santé doit faire face au vieillissement de la population qui devient un des enjeux de santé publique et l'UNICEF vient de publier un rapport alarmant sur la santé des enfants et adolescents. Toutes les tranches d'âges sont concernées par cette question.

Le dispositif soins de proximité doit être réaffirmé, avec un développement des centres de santé qui répondent à tous ces défis. Or, la diminution sensible des recettes des collectivités locales constitue une menace pour accompagner le nécessaire développement des Centres de santé. Ajouté au

désengagement programmé de la sécurité sociale, ce constat ne peut que favoriser le creusement des inégalités sociales.

Comment développer une politique ambitieuse dans un domaine où il faut investir en innovation et technologie dans un contexte d'économies générales et de marchandisation de toutes les sphères de la vie sociale ? L'important est donc de promouvoir le modèle d'organisation spécifique des centres de santé, garant d'une prise en charge coordonnée des patients et par la même plus efficace. L'expérience gennevilloise le démontre. Un récent rapport de l'IGAS sur les centres de santé (de juillet 2013) appelle d'ailleurs au développement des réponses spécifiques « contribuant à leur pérennité et à leur inscription dans le système des soins ».

Le développement d'un financement spécifique doit être mis en place tant pour l'organisation que pour la coordination et la promotion de la santé. C'est encore plus nécessaire pour aider les villes qui ont peu de ressources fiscales.

Ce financement doit reconnaître l'originalité de l'organisation de nos structures de soins ambulatoires.

# LA FIÈVRE MONTE

## LA LOI DE SANTÉ PRISE EN DÉFAUT l'austérité gouvernementale vise la santé scolaire

Alors que la Loi de santé n'est pas encore en débat au Parlement, la publication du *Contrat d'objectif et de gestion* (COG) signé en juillet entre l'État et la CNAMTS, confirme l'abandon de la santé bucco-dentaire des Françaises et des Français. Ceci ne fait que précéder l'absence de toute référence à la santé bucco-dentaire, comme celle de l'avenir des assistantes dentaires, dans la Loi de santé.

Alors que des programmes de prévention bucco-dentaire ont montré toute leur efficacité comme celui du Val-de-Marne, le gouvernement poursuit l'abandon du financement des programmes de prévention, à l'image de la suppression de subventions de la CNAM récemment en Seine-Saint-Denis.

En pleine polémique sur les « sans-dents », Marisol Touraine n'a rien trouvé de mieux, pour aggraver les

## dans le 93

inégalités, de supprimer des crédits alloués à l'éducation bucco-dentaire en milieu scolaire.

Nous partageons la stupeur des organisations syndicales professionnelles libérales et salariées, les associations scientifiques comme l'UFSBD et l'ASPBD. C'est d'autant plus regrettable que de récentes enquêtes montrent un regain de la prévalence carieuse, du fait de la dégradation de la situation économique et sociale du pays.

La remise en cause de la démarche universelle de la prévention rappelle celle remettant en cause la politique familiale universelle, au travers des coupes financières à la CAF.

Le PCF réaffirme qu'une politique alternative de financement de la protection sociale et de la santé existe, les parlementaires du Front de gauche n'ont eu de cesse de le démontrer lors des discussions du PLFSS. Elles nous conduisent à rappeler qu'il n'y a aucune fatalité au désengagement de l'Assurance maladie dans la prise en charge à 100% des soins, orthodontie et prothèses dentaires.

communiqué des élu-e-s communistes de Seine-Saint-Denis

les cocos  
dans les  
collectifs  
locaux

## ÉTABLISSEMENTS EN LUTTE l'austérité ne passe pas !

Que ce soit dans les *Comités de défense des hôpitaux ou maternités de proximité*, dans les syndicats de personnels, dans les assemblées élu-e-s, l'austérité ne fait pas bon ménage avec les réponses aux besoins de santé de la population.

Cela s'est largement exprimé lors du rendez-vous des établissements en lutte à la Fête de l'Humanité. C'est aussi ce qui s'exprime dans de nombreux conflits locaux d'établissements ou de service.

C'est le sens de la poursuite de l'appel du 12 avril avec des organisations syndicales, avec des associations, des forces politiques.

Non, vraiment, l'austérité n'est pas compatible avec la santé publique, avec la promotion de la santé, avec la prévention, avec la proximité. Oui, l'austérité remet en cause les acquis de la protection sociale solidaire à la française, elle

s'attaque à la logique de la sécurité sociale inventée avec courage et détermination par Ambroise Croizat.

Face aux politiques austéritaires, en France et en Europe, le rassemblement est indispensable. C'est le sens de l'orientation politique choisie par le PCF avec les mille rencontres, avec le projet de justice fiscale co-élaborée à plusieurs voix.

La politique du gouvernement n'est pas une politique de gauche, c'est une politique qui accentue l'austérité...

Plus que jamais, les communistes, les élu-e-s communistes sont pleinement engagé-e-s dans les mobilisations multi formes contre l'austérité. Nous sommes porteurs d'un projet de société de gauche, d'un projet de courage politique face aux appétits du monde de la finance, aux exigences revangardes du patronat par rapport à la protection sociale.

Nous sommes et serons dans toutes les initiatives de rassemblement pour une perspective progressiste.

durant les trois jours de la fête, la commission *Santé protection sociale* a été hébergée par la fédération de Seine et Marne un grand merci aux camarades du 77

**débat du Front de gauche sur la Psychiatrie**

**Non à la mort du secteur annoncée dans la loi santé 2015** était le thème du débat dimanche matin stand du Front de gauche à la Fête de l'Huma.

« Restrictions et loi HPST réduisent la psychiatrie publique au seul traitement de la crise et à un contrôle social » introduisait Serge Klopp, cadre de santé du PCF. « Avec l'article 12 de la loi, les ARS désigneront les établissements de santé publics ou privés chargés du suivi » poursuivait il.

Nathalie Gamiochipi, secrétaire générale de la CGT Santé liait la loi au projet libéral d'austérité. « Il faut une loi pour la psychiatrie » déclarait elle.

Pour Philippe Bichon, psychiatre du groupe des 39, « L'hypermédicalisation de la psychiatrie et l'attaque de la psychanalyse portent atteinte au soin ».

Philippe Gasser, psychiatre, président de l'Union syndicale de la psychiatrie, abordait le problème de formation des soignants.

Plusieurs dates d'initiatives sont annoncées: 23 septembre, 16 octobre, 1er novembre, pour défendre ensemble la psychiatrie « à la française ».

Françoise Fiter



**politique de santé au plan régional et restructurations hospitalières**

Animé par la Fédération de Paris, ce débat fut le premier moment d'échanges d'après les municipales sur la politique de santé dans notre région. Un moment d'autant plus fort qu'étaient réunis autour de la table syndicalistes de l'USAP-CGT et de Sud Santé AP-HP, la présidente de la *Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité*, l'adjoint à la Santé de la Ville de Paris et le responsable de la commission santé du PCF/IDF.

Un franc débat qui a permis de dégager des convergences sur l'urgence d'une réelle démocratie sanitaire, que ni la Loi HPST, ni la future Loi de Santé (qui la prolonge et la renforce), ne permettent. Il faut, tout à la fois, mettre un terme aux restructurations sanitaires préconisées par l'ARS, relancer l'offre ambulatoire avec plus de centres de santé, mais aussi relancer une véritable politique de santé publique, que la nouvelle Loi tente de faire disparaître.

Les victoires obtenues à Mondor-Chenevier, à l'Hôtel Dieu et récemment encore aux Lilas sont autant de points d'appui pour les prochaines luttes comme celle de Bichat-Beaujon-Lariboisière. Mais elles ne se feront pas sans combattre le prochain PLFSS dans la droite ligne du Pacte d'austérité pour moitié sur la santé et, singulièrement, l'Hôpital. Dès à présent, rendez-vous ont été pris dans les rues de Paris, les 23 et 30/9, puis le 16/10.

Fabien Cohen



**politique du médicament, SANOFI Big Pharma et maîtrise sociale**

Alors qu'il y a quelques semaines encore, un nouveau rassemblement était organisé par les organisations syndicales de SANOFI-AVENTIS, la Fête de l'Huma prenait la relève en accueillant un débat organisé par la commission Santé nationale du PCF, posant la question de l'intervention des citoyen-nes, des usagers, des professionnel-les, dans la politique du médicament de notre pays comme en Europe et dans le monde.

Tout en rappelant le rôle et la place prépondérante de ce groupe pharmaceutique aux profits faramineux qui pour autant ne cesse de supprimer des emplois, les auteurs de l'ouvrage sur la « SANOFI, Big Pharma », ont voulu insister sur l'urgence d'imposer une maîtrise sociale de toute la filière médicament. Il n'y aura pas de politique alternative de santé, sans faire progresser l'impérieuse nécessité pour la société de se réapproprier cette chaîne de la santé, sans mettre en place un Pôle public du médicament en France et en Europe.

Il a été souhaité que le PCF et les parlementaires communistes relancent nationalement et au plan européen ce débat dans l'année à venir.

Fabien Cohen



**quel projet alternatif pour Beaujon-Bichat ?**

Une trentaine de personnes a participé à cet échange : responsables communiste des 17ème et 18ème arrondissements de Paris, Clichy, Gennevilliers, des usagers, des responsables syndicaux de l'AP-HP, notamment des hôpitaux concernés. Un débat animé par Fabien Cohen, animateur de la commission Santé du PCF Île-de-France.

D'un côté, le projet de l'AP-HP de passer de 11 groupes hospitaliers à 4, avec le projet d'un hôpital universitaire nord francilien de 1000 lits dans une perspective de 10 ans. Cela amènerait la fermeture de Beaujon (400 lits) et de Bichat (1000 lits) et des restructurations pour Lariboisière et Fernand Widal. Le nouvel hôpital serait implanté sur deux sites : la ZAC des docks à Saint-Ouen et le site actuel de Beaujon à Clichy. Des opérations sont déjà en cours pour vider Beaujon et Bichat d'une partie de leurs services.

Pour les communistes, l'urgence est à la remise aux normes, au réaménagement et à la modernisation des hôpitaux existants afin de répondre aux attentes des usagers, d'une médecine de proximité de qualité répondant à leurs besoins.

Une initiative importante de rassemblement sera proposée dans les prochaines semaines.

Claude Chavrot



**politique familiale et universalité ne font plus bon ménage**



Il faut rappeler que s'ajoute au plan d'économies Hollande/Valls estimé à 50 milliards, au minimum, les quelque 30 milliards d'exonérations patronales de cotisations à la CAF, d'ici 2017.

Déjà, en janvier 2013, JM Ayrault,

alors Premier ministre, définissait ainsi « son ambition » pour la politique familiale : «...Des mesures de redressement financier s'imposent... en veillant à plus d'efficacité et d'équité. Pour cela, c'est l'économie générale du système d'aide aux familles qu'il convient de réexaminer : architecture d'ensemble, efficacité des dispositifs, pertinence de leur ciblage».

Un tel objectif s'est traduit dans la politique fiscale à « prendre à Pierre pour donner à Paul » ! Ainsi, près de 400 000 ménages ont, en 2013, « bénéficié » d'une revalorisation de leurs prestations familiales, alors que plus de 3,5 millions ont vu les leurs baisser à proportion !!

Au nom de l'équité, de la lutte contre le déficit, le caractère universel est attaqué en ciblant « les plus modestes ». Les seuils étant à la discrétion de la majorité gouvernementale, qui seront demain les « plus modestes » ?

Ce qui s'applique aujourd'hui à la politique familiale pourra s'appliquer demain aux remboursements de l'Assurance maladie ou encore aux prestations maternité... Ce sont toutes les prestations familiales, par la cotisation et/ou l'impôt, qui sont menacées. Informons, interpellons, faisons connaître nos propositions !

Évelyne Vander Heym

**la reconquête de la Sécu, ça urge !**

Jean-Claude Chailley, pour le Front thématique Santé/protection sociale, a introduit en rappelant que les Pacte de responsabilité/ Plan d'économies ciblent particulièrement les dépenses de protection sociale et que les indices économiques d'aout marquent l'enfoncement dans la récession...

Stigmatisant ces choix budgétaires qui sont autant de choix de société, il a rappelé l'importance de la proposition du 100% Sécu pour combattre l'idéologie



« du socle minimum ». Après avoir relevé l'arnaque intellectuelle de considérer les dépenses publiques comme « improductives », il appelle à défendre la Sécu comme un droit et non comme une assistance, le socle en étant la

cotisation ; à défendre le monopole de la Sécu par la cotisation obligatoire. Les propositions du FG ont bien pour fil rouge de défendre dans le même mouvement protection sociale/salaires/emploi.

Frédéric Rauch, pour le PCF, s'inscrit en droite ligne avec cette réflexion en précisant que nous sommes au cœur de la bataille plus large contre le coût du capital...

Le pacte de responsabilité siphonne toutes les dépenses pour la population pour financer la baisse des « charges » de l'entreprise... D'où l'importance des propositions portée par le FG et le PCF, telle que la cotisation additionnelle sur les actifs financiers, dans une riposte immédiate et une proposition structurante de modulation des cotisations patronale selon les choix de gestion

Évelyne Vander Heym

**loi Santé : y a-t-il encore une place pour l'hôpital public dans le système de soins ?**

Ce débat s'inscrivait dans le droit fil des travaux entrepris avec le Front de gauche Santé/protection sociale, notamment lors de la rencontre du 14 juin 2014.

L'intro, après avoir rappelé la dégradation de l'accès aux soins, notamment avec la mise en œuvre de la loi HPST, processus constaté dans toute l'Europe s'inscrivant dans le combat néolibéral de la baisse des dépenses publiques, a relevé les mesures les plus significatives du projet de loi dite de Santé, abandonnant par là le concept inscrit dans le Code de la Santé Publique.

Le projet de loi est une démonstration exemplaire de l'imposture sémantique qui guide ce gouvernement dans toutes ses actions, avec au bout des intentions cachées, graves de conséquences. Françoise Nay, pour la *Coordination des hôpitaux et maternités de proximité*, en a fait la démonstration magistrale, avec une maternité sur quatre et 20 000 lits fermés au cours de ces dernières années.

Graziella Raso, prenant le relais pour l'US AP HP, a rappelé que les 11 groupements hospitaliers actuels pouvaient se « résumer » à 4 demain sur toute l'Île de France

Les intervenants, en toute logique, ont souligné l'enjeu des mobilisations en cours et l'importance de les soutenir.

Évelyne Vander Heym



**peut-on se réapproprier collectivement nos assiettes pour vivre en bonne santé ?**

Le samedi soir avait lieu un échange animé par Pascal Berthelot, journaliste spécialiste des questions agricoles, introduit par des propos d'Édouard Chaulet, maire de Barjac. Avec Alain Paton, président de SIRESCO ; François Veillerette, vice-président de la région Picardie/EELV ; Jean-Luc Gibelin, responsable Santé du PCF ; Laurent Pinatel, porte parole de la Confédération paysanne ; Xavier Compain, coordinateur Agriculture du PGE.

Le débat a montré les pistes d'une réappropriation collective de l'alimentation, de la production paysanne. Il a aussi été question de contrôle démocratique et de réalité européenne et mondiale : un grand moment de solidarité concrète.

